

Prévoir les dates de finition des agneaux

D. Kennedy

Fiche technique

FICHE TECHNIQUE 19-012 AGDEX 434/10

JANVIER 2019

Remarque : Les valeurs indiquées dans les tableaux et les exemples sont en unités impériales, étant donné que les ventes d'animaux vivants en Ontario sont surtout effectuées en utilisant le système impérial.

INTRODUCTION

La commercialisation des agneaux représente la principale source de revenus de la plupart des exploitations ovines ontariennes. Il est ainsi possible de maximiser les revenus issus de la production d'agneaux. Les marchés associés aux fêtes, les contrats à terme au sein d'une chaîne de valeur ou la commercialisation directe auprès des restaurants ou dans les marchés de producteurs sont autant de situations susceptibles de contribuer à accroître les revenus d'une exploitation ovine. Afin de tirer profit de ces possibilités, il est toutefois important d'être en mesure de planifier sa production d'agneaux et de prévoir le moment où les agneaux seront finis et prêts à être commercialisés. La présente fiche technique décrit comment estimer la date à laquelle les agneaux pourront être mis en marché. La fiche technique complémentaire du MAAARO, intitulée *Estimation de la production d'agneaux*, décrit les facteurs qui contribuent à déterminer le nombre d'agneaux pouvant être mis en marché et présente une méthode permettant d'estimer au moment des saillies le nombre d'agneaux de marché qui seront disponibles.

Après avoir estimé le nombre d'agneaux pouvant être mis en marché, il est également important d'estimer le moment où ces agneaux vont atteindre le poids de marché. Ces données permettent en retour de planifier les dates de saillie pour répondre à la demande de marchés cibles ou de planifier des ventes directes ou des contrats à terme au sein d'une chaîne de valeur.

TAUX DE CROISSANCE

Le taux de croissance dépend de la capacité individuelle de l'animal à se développer, son sexe (les mâles non châtrés croissent plus rapidement) et de certains facteurs environnementaux. Jusqu'au sevrage, les principaux facteurs environnementaux sont le poids à la naissance, la production de lait de la mère, l'état de santé de l'agneau et les aliments complémentaires offerts. Après le sevrage, les principaux facteurs environnementaux sont la santé de l'agneau ainsi que la qualité et la quantité des aliments offerts. Le taux de croissance peut varier grandement en fonction de facteurs génétiques et environnementaux. En moyenne, les animaux évalués dans le cadre du programme canadien d'évaluation génétique (GenOvis) présentent un gain de poids de 0,29 kg/jour (0,64 lb/jour) entre l'âge de 50 et 100 jours. Le tableau 1 montre qu'il peut y avoir des différences significatives à cet égard selon les races. En moyenne, les agneaux de race Suffolk sont plus gros que les agneaux des races Dorset ou Rideau et se développent plus rapidement.

Tableau 1. Poids à la naissance, poids à 50 et 100 jours et gain moyen quotidien (GMQ), selon les races

Race	Nombre de producteurs	Nombre de naissances	Poids moyen à la naissance (kg)	Poids moyen ajusté à 50 jours (kg)	Poids moyen ajusté à 100 jours (kg)	Gain moyen quotidien (GMQ) (kg)
Dorset	44	3 066	4,6	24,5	39,3	0,30
Rideau	36	8 413	3,9	23,2	37,6	0,29
Suffolk	37	1 916	5,0	26,1	45,3	0,37
Races croisées	101	13 644	4,4	22,1	37,1	0,29
Toutes les races	191	48 945	4,4	22,5	37,4	0,29

Source : GenOvis, 2013.

Tableau 2. Caractéristiques de croissance d'agneaux Suffolk élevés selon trois systèmes de gestion/alimentation

Période d'agnelage et méthode d'alimentation	Nombre d'agneaux	Gain de poids présevrage	Gain de poids postsevrage	Gain moyen quotidien à vie (GMQ)	Poids à l'abattage	Âge à l'abattage
Nés en nov., déc., janv. Nourris avec concentrés	111	0,60 lb (0,272 kg)	0,75 lb (0,342 kg)	0,68 lb (0,310 kg)	113,1 lb (51,3 kg)	156 jours
Nés en janv., février Alimentation complémentaire pendant 60 jours, puis pâturage	170	0,63 lb (0,286 kg)	0,47 lb (0,211 kg)	0,52 lb (0,236 kg)	111,1 lb (50,4 kg)	204 jours
Nés en mars, avril Alimentation complémentaire pendant 30 jours, puis pâturage	147	0,60 lb (0,270 kg)	0,38 lb (0,172 kg)	0,45 lb (0,202 kg)	111,1 lb (50,4 kg)	234 jours

Source : Notter, et al., 1991.

La quantité des aliments offerts et leur qualité influent grandement sur le taux de croissance des agneaux. Le tableau 2 montre les gains de poids et l'âge des agneaux à l'abattage pour des agneaux de race Suffolk (purs à 75 %) élevés selon trois systèmes d'alimentation différents.

D'après les essais de Notter, les gains de poids en présevrage ont été semblables pour les trois périodes d'agnelage. Les agneaux nourris avec des concentrés, plutôt que mis au pâturage, ont pris du poids plus rapidement, ce qui a grandement réduit l'âge à l'abattage. Il est important de savoir à quel rythme les agneaux prennent du poids pour être en mesure d'estimer la date à laquelle ils pourront atteindre le poids de marché. Le tableau 3 montre le poids prévu à des âges différents selon quatre différents gains moyens quotidiens, en présumant que les agneaux pèsent environ 22,7 kg (50 lb) au moment du sevrage, à 70 jours.

Tableau 3. Poids prévu selon l'âge et gain moyen quotidien (GMQ) après le sevrage

Âge	Taux de gain moyen quotidien (GMQ)			
	0,45 lb (0,204 kg)	0,55 lb (0,25 kg)	0,65 lb (0,30 kg)	0,75 lb (0,34 kg)
70 jours au sevrage	50,0 (22,7)	50,0 (22,7)	50,0 (22,7)	50,0 (22,7)
80 jours	54,5 (24,7)	55,5 (25,2)	56,5 (25,6)	57,5 (26,1)
90 jours	59,0 (26,8)	61,0 (27,7)	63,0 (28,6)	65,0 (29,5)
100 jours	63,5 (28,8)	66,5 (30,2)	69,5 (31,5)	72,5 (32,9)
110 jours	68,0 (30,8)	72,0 (32,7)	76,0 (34,5)	80,0 (36,3)
120 jours	72,5 (32,9)	77,5 (35,2)	82,5 (37,4)	87,5 (39,7)
130 jours	77,0 (34,9)	83,0 (37,6)	89,0 (40,4)	95,0 (43,1)
140 jours	81,5 (37,0)	88,5 (40,1)	95,5 (43,3)	102,5 (46,5)
150 jours	86,0 (39,0)	94,0 (42,6)	102,0 (46,3)	110,0 (49,9)
160 jours	90,5 (41,1)	99,5 (45,1)	108,5 (49,2)	117,5 (53,3)
170 jours	95,0 (43,1)	105,0 (47,6)	115,0 (52,2)	125,0 (56,7)
180 jours	99,5 (45,1)	110,5 (50,1)	121,5 (55,1)	132,5 (60,1)
190 jours	104,0 (47,2)	116,0 (52,6)	128,0 (58,1)	140,0 (63,5)

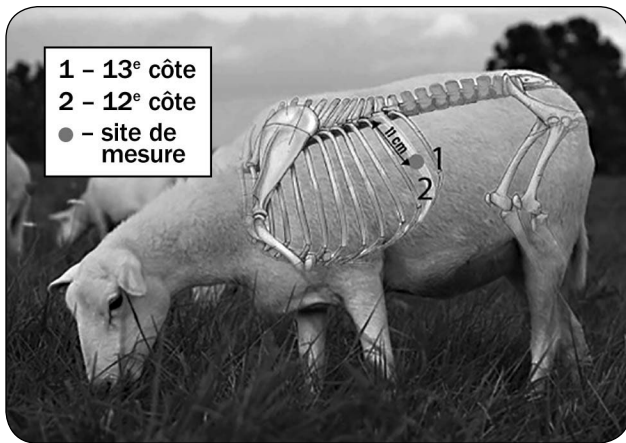


Figure 1. Emplacement du site de mesure sur la 12^e côte ou la deuxième côte longue avant les apophyses transverses que l'on peut palper sur la longe.

Classement des agneaux vivants

Il ne suffit pas de produire des agneaux qui ont un poids précis ou qui se situent dans une fourchette de poids cible pour en assurer la qualité. Il est important de mettre en marché des agneaux bien finis dont le dos et les côtes sont recouverts d'une couche de gras adéquate au moment où ils sont commercialisés. Les plus petits agneaux se développent plus lentement, leurs poids à maturité est moins élevé et ils sont plus gras plus jeunes et à un moindre poids que les plus gros moutons. Les agneaux deviennent trop gras lorsqu'ils ont été alimentés au-delà de leur poids idéal. Au Canada, les normes de classement des ovins tiennent compte de l'épaisseur de gras estimée au site de mesure [appelé GR en anglais] sur la cage thoracique, situé à 11 cm de la ligne dorsale à la hauteur de la 12^e côte, tel qu'illustré à la figure 1.

On doit d'abord repérer la 12^e côte en localisant en premier les apophyses transverses (projections latérales des côtelettes). La première côte longue avant les apophyses transverses correspond à la 13^e côte; on se déplace alors vers la longue côte suivante qui sera la 12^e côte puis de là, à 11 cm le long de la côte à partir de la ligne dorsale, pour trouver le site où prendre la mesure. L'indice de gras est en fait une estimation de la profondeur de tissu à cet endroit.

En Australie, on mesure aussi le gras à cet endroit et on explique comment établir les indices de gras et effectuer le classement des agneaux vivants :

« Le préposé au classement doit passer ses doigts à travers la laine pour atteindre la peau avant de rechercher la couche de gras située sur les côtes. Pour évaluer l'épaisseur de gras au site de mesure, placer le pouce sur la ligne dorsale par-dessus la 12^e côte. On obtiendra ainsi une première indication de l'épaisseur du tissu. En gardant le pouce sur la ligne dorsale, placer les doigts sur le muscle moteur à 110 mm (4 po) du milieu de la ligne dorsale sur la 12^e côte. L'indice de gras est établi en faisant correspondre la description de la palpation aux indices fournis dans le tableau ». (tableau 4)
Source : MLA Live Assessment Yard Book, p. 2.

La plupart des acheteurs d'agneaux préfèrent les agneaux dont l'épaisseur de gras se situe entre 5 et 15 mm de au site de mesure. Une certaine couche de gras est requise pour protéger la carcasse de la déshydratation.

Tableau 4. Détermination de l'indice de gras par palpation et tableau des indices de gras

Indice de gras	Épaisseur du gras au site de mesure	Sensation à la 12 ^e côte longue
1	0–5 mm	Présence facilement ressentie de chaque côte. Pas de perception de tissus au-dessus des côtes.
2	6–10 mm	Présence facilement ressentie de chaque côte, mais présence d'une certaine quantité de tissus.
3	11–15 mm	Présence encore ressentie de chaque côte, et perception de davantage de tissus sur les côtes.
4	16–20 mm	Légère perception des côtes. Fluidité des tissus.
5	21+ mm	Les côtes ne sont pas ressenties. Grande fluidité des tissus.

Source : MLA Live Assessment Yard Book, p. 2, 2005.

Calcul de l'âge à l'abattage

Pour prévoir avec exactitude l'âge souhaitable des agneaux à l'abattage, il faut connaître le taux de croissance prévu. On peut obtenir une estimation sommaire du taux de croissance en consultant les registres d'agnelage et de mises en marché de la ferme. On peut se servir des registres des ventes, des dates de vente et des poids moyens pour estimer l'âge des agneaux à l'abattage et le gain moyen quotidien des agneaux produits antérieurement. Dans l'exemple ci-dessous (tableau 5), pour calculer l'âge à l'abattage et le gain moyen quotidien du groupe 1 (soit le premier lot d'agneaux issu du groupe d'agnelage qui est mis en marché), on présume que les premiers agneaux mis en marché sont nés le premier jour de la période d'agnelage et que leur poids moyen à la naissance était de 1,8 kg (4 lb). Il s'agit d'une estimation prudente du nombre de jours requis avant la mise en marché (âge à l'abattage) et du gain moyen quotidien (GMQ) des agneaux vendus, puisque dans le cas des agneaux du lot qui sont nés après le premier jour de la période d'agnelage, les valeurs obtenues indiqueraient que ces derniers se sont développés plus rapidement.

Il est peu probable que les agneaux nés à la fin de la période d'agnelage soient dans le premier lot d'agneaux de cet agnelage qui est mis en marché. Mais il demeure possible que les lots expédiés par la suite puissent comporter des agneaux qui sont nés tout au long de la période d'agnelage. Il est donc utile de calculer l'âge possible à l'abattage et les GMQ pour les agneaux nés au début et à la fin de la période d'agnelage pour ce lot mis en marché afin d'obtenir une fourchette de l'âge possible des agneaux à l'abattage et des gains moyens quotidiens.

Idéalement, on devrait calculer l'âge à l'abattage et le gain moyen quotidien pour chaque animal. Ces données fourniraient un portrait beaucoup plus précis de la performance des animaux du troupeau. Par contre, l'utilisation des dates d'agnelage et des reçus indiquant les dates d'abattage permet d'estimer raisonnablement, avec les données déjà recueillies, le temps requis pour que les agneaux soient prêts à être mis en marché. L'âge à l'abattage peut alors être utilisé pour prévoir la date à laquelle les agneaux seront prêts à être mis en marché ainsi que pour gérer les changements d'une année à l'autre.

Tableau 5. Exemple de méthode pour estimer le gain moyen quotidien (GMQ) et l'âge des agneaux à l'abattage (en jours)

Groupe expédié	(A) Début de l'agnelage	(B) Fin de l'agnelage	(C) Date de la vente	Agneaux mis en marché	Poids moyen à la naissance	Poids moyen à la vente	Gain de poids	Âge à l'abattage	GMQ
Groupe 1	10 avril	10 mai	1 ^e octobre	10	5 lb (2,27 kg)	106 lb (48,1 kg)	101 lb (45,8 kg)	(C-A) : 174	0,580 lb (0,263 kg)
Groupe 6	10 avril	10 mai	30 nov.	10	5 lb (2,27 kg)	106 lb (48,1 kg)	101 lb (45,8 kg)	(C-B) : 204	0,495 lb (0,225 kg)
								(C-A) : 234	0,432 lb (0,196 kg)

Exemple du groupe 6, selon le tableau 5

Fourchette d'âge à l'abattage :

date de vente – date du début de la période d'agnelage = 234 jours;

date de vente – date de la fin de la période d'agnelage = 204 jours.

L'âge des agneaux vendus le 30 novembre se situait entre 204 et 234 jours.

Fourchette du gain moyen quotidien (GMQ) :

204 (jours)/101 lb ou 45,8 kg (gain de poids) = 0,495 lb/jour ou 0,225 kg/jour;

234 (jours)/101 lb ou 45,8 kg (gain de poids) = 0,432 lb/jour ou 0,196 kg/jour.

Les gains de poids des agneaux vendus le 30 novembre se situaient entre 0,432 lb (0,196 kg) et 0,495 lb (0,225 kg) par jour.

Gestion de l'âge des agneaux à l'abattage

Bien que les agneaux soient mis en marché à des fourchettes de poids précises, la décision finale voulant que l'agneau soit prêt ou non à être mis en marché devrait être basée sur l'indice de gras comme sur le poids. Si les agneaux atteignent l'indice de gras cible avant le poids voulu, on doit alors recourir à de plus gros béliers reproducteurs afin d'être en mesure d'augmenter le poids des agneaux pour un même indice de gras. Les brebis et les agneaux châtrés auront aussi tendance à présenter une couche de gras plus épaisse que les béliers au même poids. Les agneaux dont le rythme de croissance est plus lent risquent aussi d'avoir moins de gras au même poids. Idéalement, les agneaux devraient être pesés une fois par mois après le sevrage dans le but de vérifier le gain de poids moyen et de surveiller l'indice de gras afin de s'assurer que les agneaux sont mis en marché lorsqu'ils présentent un indice de gras de 2 ou 3. Une fois que les agneaux ont atteint le poids du marché et sont retirés du groupe d'agnelage, ils doivent être pesés et évalués pour leur indice de gras toutes les deux semaines afin de s'assurer qu'ils demeurent dans la fourchette cible de poids et d'indice de gras.

CONCLUSIONS

La prévision de la production d'agneaux doit s'effectuer par l'estimation du gain moyen quotidien et de l'âge des agneaux à l'abattage pour chaque troupeau, étant donné le grand nombre de variables qui dépendent des méthodes de gestion du troupeau. Les dates de mise en marché peuvent être estimées à l'aide des dates de saillie et des taux de croissance pour un poids visé, mais on doit évaluer les agneaux régulièrement et les mettre en marché lorsqu'ils atteignent l'indice de gras idéal. Pour obtenir des poids carcasse précis, il est important de vérifier le rendement carcasse, ce qui peut varier considérablement selon les saisons, les races, le sexe des agneaux, l'épaisseur de gras, la musculature et la durée du jeûne avant l'abattage. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la fiche technique du MAAARO intitulée *Prévoir le poids carcasse des agneaux*. Les résultats des estimations à la ferme permettront de prévoir avec une bonne précision l'âge cible des agneaux à l'abattage ainsi que la finition de ces derniers pour une meilleure planification de leur commercialisation.

RÉFÉRENCES

- 400 Plus A Guide to Improved Lamb Growth for Farmers and Advisors. Beef and Lamb New Zealand. <https://beeflambnz.com/knowledge-hub/PDF/400-plus-guide.pdf>, novembre 2010, (Consulté le 10 octobre 2015).
- Hopkins, D.L., Estimating carcass weight from live weight in lambs, *Small Ruminant Research* 6 : 323–328, 1991.
- Litherland, A.J., R.A. Dynes, R.A. Moss., Factors affecting dressing-out percentage of lambs. *Proceedings of the New Zealand Society*, Vol. 70:121–126, 2010,
- MLA Live Assessment Yard Book, Sheep and Lamb, www.mla.com.au. 2005 (consulté le 10 octobre 2015).
- Notter, D.R., R.F. Kelly, F.S. McClaugherty, Effects of ewe breed and management system on efficiency of lamb production: II. Lamb growth, survival and carcass characteristics, *J. Anim. Sci.* 69:22–33, 1991.
- Tatum, J.D., M.S. DeWalt, S.B. LeValley, J.W. Savell et F.L. Williams, Relationship of Feeder Lamb Frame Size to Feedlot Gain and Carcass Yield and Quality Grade, *J. Anim. Sci.* 76:435–440, 1998.

Cette fiche technique a été rédigée par Delma Kennedy, spécialiste des moutons, Elora, MAAARO.







Publié par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation
et des Affaires rurales de l'Ontario

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2019

ISSN 1198-7138

Also available in English (Factsheet 19-011)

Centre d'information agricole :

1 877 424-1300

1 855 696-2811 (ATS)

Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca

ontario.ca/maaro